

Bientôt une déchetterie et une recyclerie sur le plateau de Saclay

Nolwenn Cosson | 09 Mai 2016, 16h08 | MAJ : 09 Mai 2016, 16h08



RÉAGIR

Villejust. (LP.) Menacé, le Syndicat mixte des ordures ménagères ne sera pas dissous. Il s'étend même à de nouvelles communes. Après celle de Villejust, une deuxième déchetterie verra le jour sur le plateau de Saclay.

Après six mois de procédure, le Syndicat mixte des ordures ménagères (Siom) de la vallée de Chevreuse, basé à [Villejust](#), a obtenu gain de cause. Alors que sa dissolution était prévue pour le 30 juin prochain, un arrêté préfectoral vient d'approuver sa « re-création ». Son périmètre a même été élargi passant de 17 à 21 villes (dont 19 en [Essonne](#)*), soit 200 000 habitants. Les quatre nouvelles villes sont Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Montlhéry et Linas. Le président sortant du Siom, le maire UDI de Bures-sur-Yvettes Jean-François Vigier, parle d'une « belle victoire ».

Pourquoi le Siom aurait-il dû être dissous ?

JEAN-FRANÇOIS VIGIER. Nous sommes le seul syndicat en Ile-de-France à avoir été contraint administrativement à cette procédure. Avec la loi NOTRe et la fusion des agglomérations, la compétence devait être transférée à Paris-Saclay (*réunissant l'ensemble des villes gérées par le syndicat à l'exception des deux situées dans les Yvelines, NDLR*). Malgré les alertes lancées aux services de l'Etat, aucune solution n'a été proposée. Or, gérer les ordures ménagères demande de se doter d'un outil complexe avec une approche technique. C'est pourquoi, en janvier, Paris-Saclay et la communauté de communes de la Haute vallée de Chevreuse ont voté une délibération en notre faveur.



Le nouveau territoire du Siom (en vert) a été élargi à 21 communes (dont 19 en Essonne) avec l'arrivée des villes de Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Montlhéry et Linas. (DR.)

Quels sont les chantiers du syndicat ?

Nous allons poursuivre notre travail de valorisation énergétique, en produisant de la chaleur pour le parc d'activités de Courtabœuf (Les Ulis, Villebon, Villejust) et de l'électricité. Nous voulons une optimisation de la collecte des emballages. A partir de ce 4^e trimestre, les habitants pourront trier dans le bac jaune les éléments de cuisine, comme les barquettes. Une nouvelle chambre de tri sera construite. De plus, 70 nouveaux conteneurs seront installés pour récupérer le verre.

Une seconde déchetterie va-t-elle voir le jour ?

Oui. La première étant saturée, la demande se faisait de plus en plus forte. Elle sera accompagnée d'une recyclerie. Destinées aux usagers comme aux professionnels (*la première, à Villejust, est réservée aux habitants, NDLR*), elles devraient être construites sur le plateau de Saclay, à proximité des centres d'enseignement et de recherche. Nous voulons créer une réelle économie sociale et solidaire.

** En Essonne : Ballainvilliers, Bures, Champlan, Gif, Gometz-le-Châtel, Igny, Linas, Longjumeau, Montlhéry, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Les Ulis, Vauhallan, Villebon, Villejust, La Ville-du-Bois, Villiers-le-Bâcle.*

<http://www.leparisien.fr/villejust-91140/bientot-une-dechetterie-et-une-recyclerie-sur-le-plateau-de-saclay-09-05-2016-5780217.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.fr%2F>

